

# Compte-rendu de la Journée Nationale de la Fédération Française de Musicothérapie du 20 janvier 2019

Rédaction : Blandine Louchart

---

La journée commence par un accueil autour d'un petit déjeuner, l'occasion d'échanger avec d'autres professionnels.

## 1/ Introduction de la journée, par Mikaël Genguelou

En tant que **nouveau président, Mikaël Genguelou** prend la parole afin de lancer cette journée nationale.

Il présente les nouveaux membres du Conseil d'Administration au titre de représentant du collège de professionnels, fraîchement élus par les affiliés ; ainsi que le **nouveau bureau** (cf procès-verbal de l'assemblée générale), **élu le 11 janvier 2019** après le vote du Conseil d'Administration.

C'est l'occasion de rappeler le fonctionnement du CA dont la composition a changé depuis quelques temps.

Il se compose d'**un représentant par centre de formation** (au nombre de 6 en ce moment), de **6 élus du collège**, du **représentant de l'EMTC** (Confédération Européenne de MusicoThérapie). Un **Conseil d'Orientation et d'Éthique Professionnelle** va bientôt être mis en place. Il pourra comporter jusqu'à 6 membres.

François-Xavier Vrait prend ensuite la parole et remercie le nouveau président de prendre la relève. Il évoque son parcours à la Fédération et son envie de transmettre le flambeau sereinement à un CA dynamique (dont il continue à faire partie). Il rappelle que pendant longtemps, seuls les représentants des organismes de formation étaient présents au CA et que l'AG ne comprenait que ces mêmes personnes. L'ouverture de l'AG et du vote à l'ensemble des affiliés était une première étape et maintenant, la représentation des professionnels par des membres élus est une nouvelle avancée pour la Fédération, amenant une certaine dynamique de travail et une ouverture vers les professionnels affiliés.

## 2/ Perspective 2020, par François-Xavier Vrait

François-Xavier évoque le rendez-vous de l'an dernier avec le **ministère** (Ministère des Solidarités et de la Santé). Il rappelle que, munis du code de déontologie, de la fiche métier et du référentiel métier, ils ont rencontré des personnes très intéressées et enthousiastes à l'idée d'aider les musicothérapeutes. La réponse donnée par le ministère est alors que la reconnaissance du métier semble compliquée. En revanche, reconnaître l'**usage du titre de musicothérapeute** et réglementer le titre peut être envisageable avec une inscription des professionnels au **fichier ADELI** (obtention d'un numéro professionnel). C'est ainsi que cela fonctionne pour les psychologues, les psychothérapeutes, les ostéopathes et les chiropracteurs. Les critères d'attribution du titre seraient gérés par la FFM. Le ministère a aussi préconisé une **harmonisation des contenus de formation**. Pour ce faire, la FFM a rencontré les différents organismes et suite à ces rencontres, un document pour harmoniser les formations, en prenant en compte l'intégration des affiliés dans ce travail, va être créé. Le ministère a également demandé à la réalisation d'une **étude par l'INSERM** sur la pratique de la musicothérapie en France (Direction Générale de l'Offre de Soins). Malgré des appels téléphoniques insistants et réguliers, pour le moment, nous n'avons pas de rendez-vous fixé avec le ministère pour la suite.

Le conseil d'administration profite de la présence de François-Xavier pour lui remettre un présent de la part de tous les membres du conseil d'administration pour le remercier de son engagement et de toute l'implication qu'il a eue au sein de la Fédération Française de Musicothérapie (en tant que président ou pas), depuis sa création en 2003. Il reste présent au conseil d'administration au titre de représentant de la formation de Nantes.

## 3/ Congrès 2020, par Stéphanie Lefebvre

Stéphanie annonce que, suite au retour à des affiliés par rapport à la journée nationale de l'an dernier et au questionnaire qu'elle a fait circuler, il a été décidé d'organiser un congrès francophone en 2020. Il y a une piste de **partenariat avec les Hauts-de-France**. Nous sommes actuellement en lien avec le conseiller technique du conseil général. Celui-ci mettrait à la disposition de la Fédération une salle, toute une logistique, des supports de communication et une grande mobilisation dans la région. Pour le moment, nous sommes en train d'essayer d'obtenir un rendez-vous avec notre contact car c'est la personne qui pourra nous guider dans la constitution du dossier à présenter au président de la région Xavier Bertrand.

Joindre ce contact étant compliqué, la possibilité d'un **plan B** est évoquée.

Des questions sont posées par rapport au choix de la ville de **Lille**. Stéphanie rappelle qu'il n'y a pas de formation en musicothérapie là-bas et que c'était une volonté de la part du conseil d'administration de ne pas implanter le congrès dans une ville où il y

a une formation agréée par la Fédération. De plus, Lille occupe une position centrale si l'on raisonne en termes de pays francophones.

Le thème choisi pour ce congrès rejoindrait le thème « **parcours de soins, parcours de vie** » qui est celui mis en place par l'agence régionale de santé des Hauts-de-France.

#### **4/ Mission communication, par Stéphanie Lefebvre**

Stéphanie dresse le bilan de la mission communication qui lui a été confiée de février à octobre 2018 à raison de 12h00 par mois de manière rémunérée. La mission continue en ce moment, 6h00 par mois jusqu'en février.

Elle a tout d'abord réalisé une **enquête** auprès des affiliés. Il en ressort plusieurs attentes comme le besoin de se réunir, les occasions d'échanges, l'accès à des ressources, à des journées d'études ou encore l'échange des pratiques.

Les groupes qui avaient été mis en place par région semblent s'essouffler. Il faudrait réussir à refaciliter un travail de groupe.

Le temps de cette mission correspond à **100 heures de travail rémunéré**.

Cela a permis de **communiquer sur les activités de la Fédération** Française de Musicothérapie avec notamment la création d'une page Facebook, la création de nombreux articles mis en ligne sur le site Internet, l'envoi de mail aux affiliés ou de newsletters, la création d'une adresse mail.

Un autre aspect de cette mission a été la possibilité de répondre à des **médias**, comme radio Notre-Dame avec une émission sur la musicothérapie ou Complément d'Enquête sur France 2 dans l'idée de véhiculer une certaine image de la musicothérapie au grand public.

Depuis l'année dernière, nous comptons **60 nouvelles affiliations**. Nous comptons à l'heure actuelle 244 affiliés.

Nous avons été contactés par les Rois du Monde pour un éventuel partenariat.

Les résultats de l'enquête menée auprès des affiliés est disponible en ligne. Stéphanie a reçu 175 réponses.

Ce qu'il en ressort, c'est le **besoin en échange, en formation et en aide à l'insertion professionnelle**.

Les musicothérapeutes évoquent également les conditions de travail difficiles ainsi que la reconnaissance compliquée de notre métier dans les institutions.

## 5/ Point sur l'EMTC, par Stéphanie Lefebvre

L'EMTC a réalisé une enquête sur les formations à un niveau européen. Elle a essayé de récolter le contenu et les spécificités de chaque formation. Stéphanie a reçu une **réponse des six centres de formation agréés par la Fédération** afin de faire remonter les informations à l'EMTC.

Il ressort une difficulté pour la reconnaissance du métier dans la plupart des pays. Le rapport est en ligne.

L'assemblée générale de l'EMTC s'est tenue en mai 2018 en Sicile. Il avait 27 pays membres. Une musicothérapeute française est venue en plus de Stéphanie. La veille de l'assemblée générale, il y a une présentation de travaux.

L'EMTC aimerait élaborer des standards pour les formations.

Le prochain congrès aura lieu fin juin à Aalborg.

## 6/ Questions diverses des affiliés

Cela amène différentes questions de la part des affiliés. Les français semblent à chaque fois sous-représentés dans les congrès européens ou internationaux. Il y a des personnes qui vont de manière individuelle. Mais ce n'est pas toujours possible en raison du coût engendré. Quel rôle pourrait tenir la FFM, peut-elle envoyer une délégation française ?

Les différents témoignages des affiliés montrent des **initiatives personnelles** intéressantes. Dominique Praquin était la seule française à Stockholm, elle a traduit des interventions (site FFM). Quy Gontran a proposé un abstract pour deux colloques qui ont lieu prochainement. Stéphanie souligne qu'il serait intéressant de relayer ces informations sur le site ou la page Facebook.

Pierre-Luc Bensoussan pense qu'une **délégation de la Fédération** aurait plus d'impact.

La Fédération pourrait au moins rassembler les personnes qui souhaitent intervenir, les mettre en relation, les soutenir. Mais il y a toujours la question financière qui se pose.

Les objectifs pour 2020 sont de **valoriser notre travail à l'international** sachant que la réalité dans les autres pays n'est pas forcément aussi favorable.

Pierre-Luc trouve que nous manquons de support vidéo en France.

Il est également noté que les **écrits en anglais** sont indispensables pour publier à l'étranger ou en France et pour faire connaître notre travail, se montrer.

Dominique Praquin souhaite savoir la raison de l'utilisation du mot **francophone** pour le congrès. S'agit-il de défendre l'identité du musicothérapeute France ou de s'adresser aux personnes qui parlent français ?

Nicole Duperret suggère que, comme dans d'autres colloques, un **traducteur** fasse la traduction en direct en anglais.

Mikaël rappelle que la genèse du congrès était de **communiquer plus facilement** pour les musicothérapeutes français, ce qui peut être un test avant l'international.

Mikaël souhaite alors ouvrir l'**assemblée générale** qui débute à 11h25. Merci de vous reporter au procès-verbal de l'assemblée générale.

## 7/ Ateliers thématiques

En début d'après-midi, les ateliers thématiques commencent. Voici les rapports effectués par chaque groupe après leurs réflexions.

### a/ Le groupe « **maladies neurodégénératives et vieillissement** »

Le groupe a commencé par se présenter, chacune précisant son parcours et les lieux dans lesquels elle travaille. C'est aussi le moment d'exprimer les attentes liées à cet atelier.

Il ressort finalement une grande diversité que des publics concernés, avec les des maladies qui concerne les plus jeunes et d'autres liées au vieillissement mais aussi est évoqué le vieillissement normal. Les musicothérapeutes présentes parlent de la difficulté liée à l'**isolement professionnel**.

Dans un premier temps, ce qui ressort de la pratique de chacune, c'est le travail **entouré d'autres professionnels**, co-thérapeutes ou animatrices et du rôle essentiel qu'ils peuvent avoir.

Nous parlons aussi de l'**accès au dossier** des patients, de la manière de faire les **transmissions**, du lien avec les différents professionnels des structures, qui peut passer d'un lien avec l'équipe animation à un lien avec l'équipe des soignants qui montrent un intérêt pour la musicothérapie.

Plusieurs personnes travaillent avec la **Fondation France Alzheimer** pour des ateliers auprès des aidés au moment où les aidants sont pris en charge eux aussi. Blandine pense que l'association France Alzheimer, qui semble impliquée dans le travail de la musicothérapie, pourrait être un partenaire idéal pour communiquer lors des journées scientifiques prévues.

Le **répit des aidants** est aussi une problématique à prendre en compte lorsque l'on travaille auprès de personnes gravement malades.

Nous évoquons aussi le déremboursement des médicaments pour la maladie d'Alzheimer et l'opportunité, pour les **thérapies non-médicamenteuses** comme la musicothérapie, de prendre toute leur place. D'ailleurs, certaines mutuelles commencent à rembourser les soins en musicothérapie. Dans le plan Alzheimer, il est écrit une préconisation de la « musicothérapie par un musicothérapeute ».

Est évoqué aussi le domicile : comment se faire connaître, quels partenaires dans le réseau de santé ? Le congrès étant aussi destiné à promouvoir la musicothérapie auprès du grand public, peut-être serait-il intéressant d'insister sur la place que peut avoir le **musicothérapeute à domicile**.

Le groupe évoque aussi la place de neuropsychologie de la musique et le rôle d'Hervé Platel dans les études scientifiques qui valide l'apport de la musique auprès des personnes atteintes de troubles neurodégénératifs. Nous parlons également de la formation en **musicothérapie neurologique**. Un intervenant dans ce domaine serait intéressant pour le congrès.

### **b/ Le groupe « psychiatrie générale »**

Les questions de la **transmission**, du **relais** avec les soignants est évoquée dans ce groupe.

De même, celles du **dispositif**, de la **communication**, du **service public**, de « qu'inventer ? », de l'ambulatoire sont présentes dans les échanges.

Du point de vue clinique, le **schéma de l'enfance jusqu'au grand âge** peut être une belle image pour retracer le parcours de vie à tous les âges, selon les pathologies et les interventions possibles en musicothérapie.

La question du lieu du congrès interroge : et s'il y avait des petites salles pour **faire des ateliers** ?

Un **appel à projet** pour les communications avec l'établissement d'un **abstract** serait à prévoir.

Il serait aussi intéressant d'**ouvrir le congrès à d'autres professionnels**.

### **c/ Le groupe « polyhandicap »**

Les personnes travaillent dans différents endroits comme les MAS, les ESAT, en libéral...

Des discussions sont ressortis différents aspects tel que le **type de reconnaissance** auprès de l'employeur ou commence **s'adapter** dans les différentes structures. Comment réagir quand on nous demande de faire de la **rentabilité** ? Il faudrait envisager de faire de la pédagogie pour présenter notre métier.

Un **projet thérapeutique individuel personnalisé** semble essentiel.

Là aussi, surgit la **place des autres soignants** dans les ateliers et l'aide précieuse qu'ils peuvent représenter. La place d'un **référént dans l'institution** été abordée.

Dans le domaine du polyhandicap, il serait bien d'adapter ou de créer une **grille d'évaluation commune** à tous les musicothérapeutes.

Est évoquée l'association Polyhandicap France et P2CJP.

Le groupe a aussi parlé du droit à l'image en ce qui concerne l'observation.

#### d/ Le groupe « soins palliatifs, oncologie, douleur »

Il ressort des parcours très riches au sein de ce groupe.

L'**isolement professionnel** est aussi une problématique qui se fait sentir. Peut être qu'une page Facebook par région permettrait des échanges plus faciles.

Il ressort aussi que la **sensibilisation à ces publics est très faible dans les formations**. Il serait intéressant que cela change.

Certains **outils** concrets pourraient servir aux musicothérapeutes comme les constellations musicales sonores.

Quy a parlé de son projet de « mélodies en ville » ou de « bien nourrir ».

Le groupe songe déjà à quelques invités potentiels.

#### e/ Le groupe « enfance, trouble de l'enfance »

De 2 à 16 ans, le moment de la scolarisation.

La notion de cadre a été évoquée et le groupe pense que le titre doit être plus général.

Il pourrait y avoir un thème sur les **problématiques de scolarité** (apprentissage, comportement, socialisation) à l'école ou à l'extérieur. Et aussi un thème sur **la place du parent** dans la problématique de l'enfant.

#### f/ Le groupe « autisme »

Ressort le problème de l'**indication** : qui indique en musicothérapie ? L'équipe, validée par un psychiatre ou un pédiatre ?

La notion de **bilan** et de comment **faire passer** ce bilan, la question du **positionnement du musicothérapeute**, la **fréquence des prises en charge** sont aussi abordées.

Le groupe se demande si **ce qui émerge avec la musique** avec ce public ne serait pas un thème à mettre en avant.

Une piste de travail commune aux musicothérapeutes qui travaillent dans ce domaine pourrait être la **palette de protocoles** qui permettrait une lisibilité de la pratique par rapport aux autres professionnels. Une certaine **unité des prises en charge**, une unification des protocoles et avoir plus que de l'intuition dans la construction des séances semble essentiel dans ce groupe.

D'un point de vue clinique, l'**imitation** est évoquée.